

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

DEPARTEMENT
DU RHONE

DE LA COMMUNE D'YZERON

Séance du 09 Octobre 2024

NOMBRE DE MEMBRES		
AFFERENTS AU CONSEIL MUNICIPAL	EN EXERCICE	QUI ONT PRIS PART A LA DELIBERATION
15	12	12

DATE DE LA CONVOCATION : 04 Octobre 2024

L'an deux mil vingt quatre et le neuf octobre à 18 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, en Mairie, sous la présidence de Madame NELIAS Agnès, Maire.

Etaient présents : Agnès NELIAS - Yves BELTRAN - Valérie DEJOUR - Fanny CHABRAN - Fabien CAFFIER - Christian RULLIAT- Jocelyne DAVIRON RADIX - Olivier AIGLON - Guy LHOPITAL

Etaient excusés/absents : Fabrice FOURDIN (pouvoir à Christian RULLIAT) - Pierre DURAND (pouvoir à Valérie DEJOUR) - Virginie BLUM (pouvoir à Fabien CAFFIER)

Secrétaire de séance : Guy LHOPITAL

D/2024-087

Objet de la délibération : Frais de mission engagés par les élus pour le Congrès des Maires 2024

Madame la Maire explique au Conseil Municipal qu'elle souhaite s'inscrire au Congrès des Maires, qui se déroulera à Paris du 19 au 21 novembre 2024 et aura pour thème « Les communes... Heureusement ! ».

Elle demande l'accord du Conseil Municipal pour le remboursement des frais de déplacement et d'hébergement à l'hôtel pour deux nuits, en tant que frais de mission (les frais de restauration étant à la charge des élus).

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par 12 voix POUR, 0 voix CONTRE, 0 ABSTENTION,

DONNE son accord pour la prise en charge des frais de déplacement et d'hébergement de Madame la Maire au Congrès National des Maires, au titre de frais de mission, qui seront remboursés sur présentation des factures payées par Madame la Maire,

DIT que les crédits seront imputés au budget de l'exercice en cours,

CHARGE Madame la Maire de l'application de la présente délibération.

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus



Guy LHOPITAL Secrétaire		Agnès NELIAS Madame la Maire	
----------------------------	---	---------------------------------	---

Acte rendu exécutoire

Après dépôt en Préfecture le :

10 OCT. 2024

Publication ou notification du :

10 OCT. 2024

Publication site internet le :

10 OCT. 2024

Affichage liste des délibérations le :

10 OCT. 2024